



## BROYEURS-ET-CHIPPERS

## VERSION | R260DK200TROFRAN



## ÉQUIPEMENT DE BASE

- ROTOR | Couteaux + Marteaux
- Couteaux aiguisables (acier trempé)
- Marteaux mobiles réversibles (acier trempé)
- Grille d'affinage fixe amovible
- Rouleau ameneur hydraulique réglable en vitesse et réversible
- Tapis ameneur d'entrée en acier réglable en vitesse et réversible
- Goulotte d'évacuation orientable et avec déflecteur réglable
- Trémie large et pratique
- Système de graissage des roulements
- OBS - On Board System (Système de contrôle multifonctionnel avec Nostress)
- Transmission par courroies avec accouplement hydrodynamique
- Essieu routier homologué + Timon réglable avec anneau d'attelage Ø 68 mm
- KUBOTA D722
- Démarreur électrique

## ACCESSOIRES

- Rallonge goulotte d'évacuation (400 mm)

## SYSTÈME DE COUPE

Couteaux (acier trempé)	N°	2
Marteaux (acier trempé)	N°	20
Contre-couteau	N°	1

## CARACTÉRISTIQUES

Production horaire	m <sup>3</sup> /h*	10 - 14
Ouverture de broyage	mm	230 x 130
À broyer - Ø max.*	mm	130

## FORCE MOTRICE

Puissance	hp/kW	20 / 14,9
Source d'énergie		Diesel
Moteur		KUBOTA D722
Consommation de carburant	litres/h	3,8

## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Longueur	mm	3580
Largeur	mm	1420
Hauteur	mm	2085
Hauteur de déchargement	mm	2085
Hauteur d'introduction	mm	700
Ouverture d'introduction	mm	1180 x 830
Poids: NET	kg	730

\* Matière entrante - Donnée dépendante du type de matériel et des conditions de travail.

**CONDITIONS**

Origine du produit	Fabriqué en Italie
Garantie	La garantie est celle requise par la loi et elle est valable uniquement sur présentation du document de vente de la machine.
Livraison - Pièces de rechange originales	Normalement disponibles, 45 jours max (à partir de la date de la commande)
Identifiant - numéro SCIP (lien)	<a href="https://echa.europa.eu/it/scip-database">https://echa.europa.eu/it/scip-database</a>

Les produits sont sujets à évolution technique et ce site web peut ne pas être entièrement mis à jour.

Les données indiquées dans les tableaux, les photos et les images doivent être considérées comme informatives et non contraignantes.